

Lausanne, le 16 août 2023

## DE VRAIES RÉPONSES POUR L'ÉCOLE, PLUTÔT QUE DE LA PRÉCIPITATION ET DES DÉCISIONS NON CONCERTÉES

La nécessité de réfléchir - avec les professionnel-le-s de l'école - aux enjeux ainsi qu'aux mesures à mettre en place, puis d'agir en conséquence semblent jusqu'ici avoir échappé en grande partie à M. Borloz, Chef du Département. Les enseignant-e-s et leurs organisations syndicales attendent de sa part des réponses et des propositions à la hauteur de ce que sont en droit de bénéficier les jeunes de ce canton. Le SSP dénonce ainsi l'absence de mesures significatives en faveur de l'école à visée inclusive ainsi que les options prises unilatéralement pour la mise en œuvre du gymnase en 4 ans, aboutissant à un démantèlement d'une partie de l'école secondaire. Il est temps que M. Borloz se mette à la table des négociations.

Un constat s'impose un an après la reprise par M. Borloz des rênes du Département de l'enseignement et de la formation : En dehors de quelques effets d'annonce et quelques visites dans des établissements scolaires (restées sans suites), aucune réponse, proposition ou questionnement n'ont émergé de sa part durant l'année scolaire.

Absent, M. Borloz l'a été tout autant auprès du SSP, se limitant à un entretien de courtoisie au début de son mandat, à la réception du cahier de revendications de la grève féministe du 14 juin (nous sommes en attente d'une suite concrète) et à deux séances de présentation des mesures déjà décidées pour l'école à visée inclusive.

« Si M. Borloz a, ce jour, fait quelques annonces, celles-ci ne sont donc en rien le fruit des discussions qu'il aurait pu et dû avoir avec celles et ceux qui font l'école. » dénonce Cora Antonioli, enseignante au Gymnase.

### École à visée inclusive

#### Des réponses pas à la hauteur !

Les mesures communiquées ce jour par le Département pour répondre aux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de l'école à visée inclusive ne sont largement pas à la hauteur.

En préambule, notre syndicat accueille avec satisfaction la pérennisation de certaines mesures du plan santé mentale, permettant en particulier un rattrapage des taux d'encadrement en pédagogie, psychomotricité et psychologie dans la scolarité obligatoire. Ces mesures répondent à des besoins urgents, après des années de détérioration des taux d'encadrement. Quant à

l'augmentation des dotations en psychologie dans le postobligatoire - si elle se vérifie -, elle reste largement en-deçà des besoins avérés. Pour le surplus, les mesures restent trop modestes ; elles ne sont pas orientées sur un soutien concret en classe, maintiennent globalement la logique de l'étiquetage et ne permettent aucune simplification du système voire le complexifient. Par ailleurs, le SSP déplore, à nouveau, que le secteur postobligatoire reste largement oublié par le déploiement des moyens.

« Simplifier le dispositif, renforcer les dotations et orienter le système vers un soutien concret directement dans les classes : les besoins sur le terrain sont urgents ! » explique Elise Glauser, enseignante primaire.

Le Département a présenté en juin aux syndicats un paquet de mesures ficelé dans la précipitation pour cette rentrée. Or les constats et demandes partagés par les trois organisations syndicales du personnel enseignant et exposés en mars ont été balayés d'un revers de la main. C'est, là encore, un mépris flagrant à l'égard des professionnel-le-s concerné-e-s.

### Gymnase en 4 ans

#### Un « modèle vaudois » encore plus sélectif !

Le 28 juin, M. Borloz a communiqué - sans aucune consultation préalable - le futur « modèle vaudois » du gymnase en 4 ans, suite à la révision de l'école de maturité au plan fédéral. Le département de la formation a annoncé retenir « comme base de travail » le scénario mixte qui donne l'accès à la maturité en fin de 11e année,



tout en l'ouvrant dès la fin de la 10e aux élèves dont les résultats le permettent.

« Pour le SSP, qui défend clairement le modèle 11+4, l'adoption de ce modèle mixte signifie une grave péjoration de la qualité de la formation pour les élèves du canton. » selon Anne Bassin, enseignante secondaire I.

En distinguant la durée de scolarité obligatoire entre certain·e·s élèves qui iraient directement en maturité après la 10e année et les autres élèves suivant un cursus différent, ce modèle renforcerait encore plus la sélection scolaire, ceci dans une école vaudoise déjà hyper-sélective. De plus, en réduisant encore la scolarité obligatoire, la voie express du 10+4 limiterait le temps d'acquisition des compétences de base, des capacités transversales (démarche réflexive, esprit critique, pensée créative) et de la maturité. Cela constitue un obstacle à la réussite de la 1ère année de gymnase pour beaucoup d'élèves, générant de nombreux échecs et redoublements, voire d'abandons.

Le conseiller d'Etat Borloz reste également totalement muet sur les conséquences du modèle mixte 10+4/11+4.

« Le modèle choisi par le DEF entraînera une déstructuration de l'enseignement à l'école secondaire (fermeture de classe en 11<sup>e</sup>, suppression de postes, éparpillement du plan d'études, ...). » déplore Julien Eggenberger, enseignant secondaire I.

C'est pourquoi le SSP poursuivra sa campagne active pour défendre le modèle 11+4 et l'accès à un droit à la formation pour toutes et tous.

### **Infrastructures**

#### **Vision à moyen et long terme bouchée ?**

Notre syndicat rappelle, à nouveau, le manque de locaux et d'infrastructures dans l'enseignement postobligatoire, en particulier dans les gymnases. Une situation que le gymnase en 4 ans ne fera qu'aggraver. Pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, et d'après nos premières estimations, les classes en sureffectifs ne feront à nouveau pas exception. Alors que le « mammouth » Burier devait retrouver une taille réduite d'ici 2024 voire 2025 grâce à l'ouverture de gymnases à Aigle et à Echallens, on ne voit pas comment cet engagement des autorités pourrait être tenu au vu du retard abyssal qu'ont pris ces deux constructions. Si le gymnase de Crissier pouvait venir soulager légèrement les établissements du Grand Lausanne, celui-ci restera amplement insuffisant.

« Nous demandons une nouvelle planification des infrastructures de l'enseignement postobligatoire. » Cette planification doit prendre en compte des perspectives réalistes (risques de retard, etc...) afin d'assurer des conditions d'apprentissage et d'enseignement adéquates.

« Et c'est dès aujourd'hui qu'il faut s'y mettre. » conclut Marc Gigase, enseignant au gymnase.

### **Contacts:**

- Cora Antonioli, 078 677 99 32.
- Julien Eggenberger, 076 344 04 70.
- Raphaël Ramuz, 079 321 11 87.